

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2014**

**POL 8300-40 (A-3316)
PRINCIPES DE POLITIQUE INTERNATIONALE**

Jeudi 18h00-21h00

Chargé de cours : Philippe Fournier

Courriel : fournier.philippe@uqam.ca

Disponibilités : sur rendez-vous

Bureau : A-1726

DESCRIPTIF OFFICIEL

Ce séminaire porte sur les transformations des réalités internationales survenues depuis la fin de la guerre froide, ainsi que sur les différentes formes de conceptualisation de ces transformations en théories des relations internationales. Seront étudiés par exemple: la transnationalisation, la mondialisation, les découpages du système global sur les plans politiques, socio-économique, socio-culturel et identitaires.

OBJECTIFS ET PÉDAGOGIE

Le séminaire a pour objectif d'explorer une série d'enjeux théoriques, pratiques et normatifs liés à la politique internationale. Chaque séance sera destinée à une thématique particulière. Le rôle du professeur se limitera à introduire les séances, à orienter les discussions de groupe, à éclaircir certaines notions peu familières ou difficiles, à répondre à des questions précises concernant les textes et à assurer que toutEs les participantEs soient en mesure d'intervenir à leur aise. Étant donnée la provenance diversifiée des étudiantEs, le séminaire proposera à la fois une introduction avancée à la théorie des relations internationales et une discussion de cas de figure précis.

Les lectures au programme sont absolument centrales au bon fonctionnement du séminaire. Il est donc impératif que tout le monde ait lu les textes avant la tenue des séminaires. Votre participation sera en partie évaluée en fonction de votre maîtrise des textes. Lors de vos lectures, il est fortement conseillé de prendre des notes et de formuler une série de questions ou de problématiques qui pourront alimenter les discussions en classe. Comme la discipline des Relations Internationales est largement dominée par l'anglais et dans l'intérêt de vous offrir les meilleurs textes disponibles sur un sujet donné, la plupart des articles scientifiques ou chapitres

de livres au programme seront dans cette langue. Sauf exception, les textes seront tous disponibles sur le site du cours (Moodle).

Au courant du semestre, vous serez amené à produire un projet de recherche individuel qui constituera la plus grande part de l'évaluation. Le projet se déclinera en plusieurs étapes dont un devis de recherche, un exposé oral et un travail écrit. Le processus d'écriture et de réflexion sera donc interactif et se développera à travers le suivi du professeur, les discussions en classe à la suite d'exposés oraux et, plus largement, par les échanges autour de textes ou de problèmes précis.

ÉVALUATION

1) Participation (30%)

_ La présence en classe est indispensable, plus de 2 absences non-motivées (maladie avec billet de médecin ou mort d'un proche) entraîneront la perte automatique de 20% de la note. Les retards répétés seront aussi pénalisés.

_ Vous serez évalué(e)s sur la fréquence et la pertinence de vos interventions et vous devrez être en mesure de démontrer une certaine familiarité avec les textes au programme, ce qui veut aussi dire que vous devrez être en mesure de répondre à des questions directes du professeur et de vos collègues.

_ À la suite de l'introduction du professeur, chaque étudiant(e)s doit présenter les textes une fois au courant du semestre lors d'une courte présentation de 5 minutes (min.) à 10 minutes (max.). Il s'agira d'identifier les thématiques et problématiques communes aux textes et de suggérer 3-4 questions qui pourront orienter la discussion. L'exercice compte pour 5% de la note.

_ La note pour la participation est globale, c'est à dire qu'elle se basera sur l'ensemble de votre contribution au courant du semestre.

2) Travail de recherche (70%)

Le projet de recherche devra avoir un lien direct avec une des thématiques traitées en classe. Il faudra aussi suivre le guide de présentation des travaux du département <http://politique.ugam.ca/etudiants/ressources-academiques/425-appendices-guide-de-methodologie.html>. L'évaluation comprend 3 parties:

a) un devis de recherche comptant pour 10%, à remettre le 6 février au début du cours.

Le devis de recherche, d'une longueur de 5 pages à interligne et demi (excluant la page de présentation) devra contenir les sections suivantes :

- Courte introduction et énonciation de la problématique.
- L'hypothèse principale (quel est votre argument?)
- L'approche utilisée: Le travail doit évidemment porter sur un ou des enjeux de la politique internationale, mais vous vous devez aussi obligatoirement utiliser un cadre théorique pour mener votre analyse. Bien qu'il soit fortement suggéré d'utiliser une

théorie des relations internationales, vous pouvez aussi utiliser un autre cadre théorique (il est cependant préférable d'en discuter avec moi au préalable).

- Le plan du travail (les principales parties du texte et le développement de l'argumentation)
- Une bibliographie provisoire d'au moins une dizaine d'ouvrages (vous devez absolument vous référer à des sources scientifiques crédibles comme des articles scientifiques et des monographies à caractère académique. Les autres sources peuvent inclure des documents officiels, des articles de journaux, des rapports institutionnels mis en ligne mais il est très important qu'il y ait un équilibre entre les sources scientifiques/théoriques et le matériel empirique, le but étant de vous encourager à réfléchir à travers des schèmes conceptuels et à aller au delà de la simple description). Vous devrez justifier l'inclusion de chaque article ou monographie et mentionnez en quoi ceux-ci sont pertinents pour le travail en 2 ou 3 lignes.

b) un exposé oral comptant pour 10% (les exposés commenceront à partir du 13 février à raison de un ou deux par cours selon le nombre d'inscrits).

L'exposé oral est directement relié à votre projet de recherche et représente une occasion de recevoir des commentaires et des critiques (qui devront restées respectueuses et constructives!) qui devraient vous permettre de préciser et solidifier vos axes de réflexion, méthodes, objectifs et arguments.

D'une durée de minimum 10 minutes, maximum 15 minutes, l'exposé doit :

- Aller au delà d'une simple (re)lecture du devis recherche
- Être clair et structuré
- Démontrer que vous êtes raisonnablement avancé(e)s dans vos recherches, notamment en discutant d'auteurs ou de thèses particulières qui sont reliées à votre projet
- Énoncez une série de problèmes ou de questions que vous n'avez pas encore élucidés afin de lancer la discussion

c) un travail de recherche comptant pour 50% à remettre le 10 avril au début de la classe

Le travail de recherche, d'une longueur de **25 pages à interligne et demi minimum (30 maximum)** (n'incluant pas la page de présentation, la table des matières et la bibliographie) devra inclure :

- Une introduction qui présente le sujet de la recherche, la problématique et l'hypothèse ou les hypothèses et la structure du texte
- Un développement dont toutes les parties sont reliées à la problématique
- Une conclusion qui réitère les objectifs énoncés au début du texte, les parties importantes de l'argumentation, une identification des limites de la recherche et, si vous vous voulez, une ouverture.

Vous serez évalué sur la base de :

- L'originalité et la valeur ajoutée de l'argument
- La cohérence et la structure du texte

- La qualité de la réflexion (largement aidée par le recours à de bonnes sources)
- La démonstration que vous avez intégré les commentaires critiques recueillis en classe
- La qualité de la langue
- La qualité de la présentation (évitez les citations trop longues et trop fréquentes ainsi que les espaces trop grands entre les paragraphes)

Le travail sera fait en respectant les consignes suivantes: 1- à interligne et demi et justifié; 2 - selon des marges de 2,5 cm (haut), 2,5 cm (bas), 2,5 cm (gauche) et 2,5 cm (droite); 3 - avec la police Times New Roman en 12 pt.

Aucun retard ne sera accepté sans pénalité pour la remise des travaux, à moins d'une note médicale ou d'une raison valable comme le décès d'un proche, tout retard sera pénalisé à raison de 5% par jour.

PLAN DU COURS

Cours 1 (9 janvier)

Présentation de la matière et des modalités d'évaluation.

**Assignation des dates de présentation de début de cours

Cours 2 (16 janvier) État, souveraineté et pouvoir

Sujets de discussion: la souveraineté et l'État, constructions sociales et historiques ou concepts fondateurs unifiés ? Les différentes définitions et opérationnalisations du pouvoir et leur incidence sur la conceptualisation de la politique internationale.

Textes :

_ Bartelson, Jens, *A Genealogy of Sovereignty*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995. pp. 12-52.

_ Michael Barnett et Raymond Duvall, «Power in International Politics», *International Organization*, vol. 59, no. 1, 2005, p. 39-75.

Cours 3 (23 janvier) La gouvernance globale, la démocratie et les acteurs non-étatiques

Sujets de discussion : qui/que sont les acteurs non-étatiques et quel est leur rôle ?; qu'est ce que la société civile globale ?; Démocratie et représentativité dans les organisations internationales et les ONG internationales ; gouvernance ou gouvernementalité globale ?

Textes :

_ Graz. Jean-Christophe, « Les hybrides de la mondialisation », *Revue française de science politique*, Vol. 56, No. 5 (2006), pp. 765-787.

_ Scholte, Jan Aart, « Civil Society and Democracy in Global Governance », *Global Governance*, Vol. 8, No. 3 (2002), pp. 281-304.

_ Sending, Ole Jacob et Iver B. Neumann, « Governance to Governmentality: Analyzing NGO's, States and Power », *International Studies Quarterly*, vol. 50 (2006), pp. 651-672.

Cours 4 (30 janvier) Droit International, Droits Humains et Relations Internationales

Sujets de discussion : L'ère post-nationale et les nouvelles possibilités émancipatoires. Le régime international des droits de l'homme et ses limites. Les conceptions critiques du droit international.

Textes :

_ Held, David, « The changing structure of international law: sovereignty transformed? » dans Held, David and McGrew, Anthony, (eds.) dans *The global transformations reader: an introduction to the globalization debate*. Polity Press, Cambridge, 2003, pp. 162-176.

_ Brown, Chris, *Sovereignty, Rights and Justice*, Cambridge, Polity Press, 2002, pp. 115-133.

_ Kennedy, David, « Law and the Political Economy of the World », *the Leiden Journal of International Law*, Volume 26 (2013), pp. 7-48.

Cours 5 (6 février) Normes et Interventions humanitaires

****remise du devis de recherche**

Sujets de discussion: quels sont les critères pour qu'il y ait une intervention humanitaire ? Devoir moral versus souveraineté ; la responsabilité de protéger et ses critiques ; l'humanitaire comme mode de domination ?

Textes :

_ Wheeler, Nicolas J. *Saving Strangers*, Oxford, University of Oxford, 2000, pp. 21-52.

_ Weiss, Thomas G., « The Sunset of Humanitarian Intervention? The Responsibility to Protect in a Unipolar Era », *Security Dialogue*, Vol. 35 No. 2 (2004), pp.135-153.

_ Bellamy, A. J., « The Responsibility to Protect: Added value or hot air? », *Cooperation and Conflict*, Vol. 48 No. 3 (2013), pp. 333-357

_ Chandler, David, « Born Posthumously: Rethinking the Shared Characteristics of the ICC and R2P » *The Finnish Yearbook of International Law*, Vol. 21, No. 1 (2010), pp. 5-13.

Cours 6 (13 février) Les différentes conceptions de la sécurité

****début des exposés oraux**

Sujets de discussion: la sécurité, un terme contesté et problématique ; la sécurité humaine et ses critiques ; l'axe sécurité-développement ; la sécurité comme mode de défense biopolitique occidental-centré.

Textes :

_ Dalby, Simon, « Contesting an essential concept » dans Keith Krause and Michael C. Williams (eds), *Critical Security Studies*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997, pp. 3-31.

_ Edward Newman « Human Security and Constructivism », *International Studies Perspectives*, 2 (2001), pp. 239-251.

_ Chandler, David, « Human Security: The Dog That Didn't Bark », *Security Dialogue*, Vol. 39, No. 4 (2008), pp. 427-438.

_ Duffield, Mark, « The Liberal Way of Development and the Development-Security Impasse : Exploring the Global Life-Chance Divide », *Security Dialogue*, Vol 41, No. 1 (2010), pp. 53-76.

Cours 7 (20 février) Risque, sécurité et frontières

Sujets de discussion: la mobilité comme objet de gouvernement ; gérer le risque à l'ère de l'incalculable et de l'imprévisible ; la frontière comme expression de la multiplicité du pouvoir.

Textes :

_ Bigo, Didier, « Sécurité et immigration: vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits* [En ligne], 31-32 | printemps-été 1998, mis en ligne le 16 mars 2006.

_ Aradau, Claudia et Rens Van Munster. « Governing Terrorism through Risk: taking precautions, (un)knowing the future », *European Journal of International Relations* Vol. 13, No. 1 (2007), 89-115.

_ Salter, Mark. « When the exception becomes the rule: borders, sovereignty, and citizenship », *Citizenship Studies* Vol. 12, No. 4 (2008), pp. 365-380.

_ Balibar, Étienne, « Qu'est ce qu'une frontière ? » dans Caloz-Tschopp, M. C., et A. Clevenot (Eds.), *Asile, Violence, Exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*. Genève, Section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, 1994, pp. 335-343.

Cours 8 (27 février) semaine d'activités libres

Cours 9 (6 mars) Économie politique internationale

Sujets de discussion: crises du capital : un retour cyclique ? La financiarisation comme nouveau mode d'accumulation ; le rôle des Etats-Unis dans la crise financière ; les solutions à la crise et les alternatives au néolibéralisme.

Textes :

_ David Harvey, *The Enigma of Capital and the Crises of Capital*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2010, pp. 1-39.

_ Leo Panitch and Sam Gindin, « Prelude to the Crisis: The US Treasury, Financial Markets and 'Failure Containment' » *Critical Sociology*, publié en ligne le 9 avril, 2013.

_ Duménil Gérard et Lévy Dominique, « Dettes souveraines: limites du traitement keynesien d'une crise structurelle », *Actuel Marx*, Vol. 1 No. 51(2012), pp. 27-43.

_ Albo, Gregory, « Neoliberalism And The Discontented », *Socialist register*, Vol. 44, 2009, pp. 1-9.

Cours 10 (13 mars) Le développement international

Sujets de discussion: le tiers-monde comme objet de savoir et d'intervention ; les institutions du développement international ; le développement à l'Occidentale ou l'histoire d'un échec monumental.

Textes :

_ Escobar, Arturo. « Power and Visibility: Development and the Invention and Management of the Third World », *Cultural Anthropology*, Vol. 3, No. 4 (1988), pp. 428-443.

_ Giles Mohan and Kristian Stokke, « Participatory Development and Empowerment: the Danger of Localism », *Third World Quarterly*, Vol. 21, No. 2 (2000), pp. 247-268.

_ Cammack, Paul, « What the World Bank means by poverty reduction, and why it matters », *New Political Economy*, Vol. 9, No. 2 (2004), pp. 189-211.

_ Rist, Gilbert, *Le Développement: histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science Po, 2001. Chapitre 12 « L'illusion postmoderne, la globalisation comme simulacre du « développement », pp. 344-388.

Cours 11 (20 mars) Les pays émergents

Sujets de discussion : Les conséquences de la montée du BRIC sur la politique et l'économie mondiale (état des lieux et pronostiques); les modalités de la coopération Sud-Sud (ie. Chine/Afrique); un modèle de gouvernance pour les pays émergents (les engagements en matière de changements climatiques) ? Les institutions internationales et la représentativité Nord-Sud.

Textes :

_ Chris Alden et al. « Chine-Afrique : facteur et résultante de la dynamique mondiale », *Afrique contemporaine*, Vol. 4, No. 228 (2008), pp. 119-133.

_ Dos Santos, Theotônio, « Globalization, Emerging Powers, and the Future of Capitalism », *Latin American Perspectives*, Vol. 38 No. 2 (2011), pp. 45-57.

_ Hurrell, A. and Sengupta, S., « Emerging powers, North–South relations and global climate politics », *International Affairs*, Vol. 88 (2012), pp. 463–484.

_ Robert H. Wade, « Emerging World Order? From Multipolarity to Multilateralism in the G20, the World Bank, and the IMF », *Politics & Society*, Vol. 39, No. 3 (2011), pp. 347-378.

Cours 12 (27 mars) Identité, postcolonialisme et politique internationale

Sujets de discussion: Les sources d'inspiration et bases conceptuelles du courant postcolonialiste ; l'affirmation des sujets subalternes ; les relations internationales, le biais euro centrique et le traitement de l'Autre.

Textes :

_ Bhaba, Homi, *The Location of Culture*, Londres et New York, Routledge, 1994 pp. 40-65 et pp. 171-197.

_ Sanjay, Seth, « Postcolonial Theory and the Critique of International Relations », *Millennium - Journal of International Studies*, Vol. 40, No. 1 (2011), pp. 167-183.

_ Neumann, Iver B. « Self and Other in International Relations », *European Journal of International Relations*, Vol. 2, No. 2 (1996), pp. 139-174.

Cours 13 (3 avril) Genre et politique (internationale)

Sujets de discussion: les différentes théories féministes ; genre et relations de pouvoir ; les relations internationales : une discipline fortement masculinisée.

Textes :

_ Fraser, Nancy et Ploux Marie, « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale: Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe », *Cahiers du Genre*, Vol. 2 No. 39 (2005), pp. 27-50.

_ Enloe, Cynthia, H., *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1990, pp. 1-18.

_ Tickner, J. Ann, « You Just Don't Understand: Troubled Engagements between Feminists and IR Theorists », *International Studies Quarterly*, Vol. 41, No. 4 (1997), pp. 611-632.

Cours 14 (10 avril) Le mouvement Altermondialiste

**** remise du travail de recherche**

Sujets de discussion: la résistance à la globalisation néolibérale ; les alternatives au modèle de développement actuel ; la démocratie au sein du mouvement ; la diversité comme force politique ?

Textes :

_ Pleyers, Geoffrey, *Alter-Globalization: Becoming Actors in a Global Age*, Cambridge, Polity, 2010, pp. 3-31.

_ Boaventura de Sousa Santos et César A. Rodríguez-Garavito (eds.), *Law and Globalization from Below Towards a Cosmopolitan Legality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005. Chapitre 2, Boaventura de Sousa Santos « Beyond Neoliberal Governance: The World Social Forum as Subaltern Cosmopolitan Politics and Legality », pp. 29-63.

_ Hardt, Michael et Antonio Negri, *Multitude: war and democracy in the age of Empire*, New York, Penguin Press, 2004, pp. 63-93.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18

Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
 - b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.
- Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.